



Vénétis distingué “Employeur partenaire des sapeurs-pompiers” pour son engagement en faveur du volontariat



En présence de Monsieur le Commandant Baud, Chef de groupement Ouest par intérim, Monsieur Lebeau, Vice-Président du conseil d'administration du SDIS44, Monsieur Briand, Agent de développement du volontariat, Nicolas Raimbault, Dirigeant d'Itiss et Vice-Président de Vénétis et des équipes, **Vénétis a reçu hier le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »**, une reconnaissance officielle de son engagement en faveur du volontariat, illustré notamment par le recrutement **d'Arnaud Brouta, salarié en temps partagé et sapeur-pompier volontaire.**

En France, près de 8 interventions sur 10 sont assurées par des volontaires. Des femmes et des hommes qui, au-delà de leur vie professionnelle et personnelle, choisissent de s'engager pour protéger les autres. Un engagement indispensable, mais fragile, qui repose en grande partie sur la capacité des entreprises à jouer collectif.

Un partenariat porteur de sens

Groupement d'employeurs composé de 340 entreprises en Loire-Atlantique et Morbihan, Vénétis agit pour concilier efficience économique et engagement territorial. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans cette démarche. Arnaud incarne quant à lui concrètement les valeurs de notre organisation : courage, intégrité, coopération, adaptation et engagement durable au service de nos territoires.

Un rôle clé des entreprises dans le maintien du volontariat

Le volontariat des sapeurs-pompiers repose sur l'engagement des employeurs. Au-delà des contraintes, c'est une opportunité de renforcer les compétences en prévention, sécurité, gestion de crise et de développer une culture d'entreprise engagée.

Vénétis tient à saluer les entreprises adhérentes qui rendent cet engagement possible : Avocatlantic et LNI (La Nouvelle Imprimerie) et à remercier et féliciter Arnaud pour son engagement citoyen.

« À l'image de ces femmes et de ces hommes sapeurs-pompiers, montons à notre tour sur la grande échelle de l'engagement en soutenant, encourageant et rendant possible l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires au sein de nos entreprises » conclut la directrice générale de Vénétis qui souhaite poursuivre et renforcer ce partenariat.

À propos de Vénétis

Vénétis emploie 164 salarié.es en CDI exerçant des fonctions supports essentielles à la bonne marche d'une entreprise (RH, communication, gestion, finance, informatique...). Selon leurs besoins, nos 340 entreprises adhérentes font appel à ces talents à temps partagé, 1, 2 ou 3 jours par semaine.

Pour plus d'informations : www.venetis.fr



Cécile Oger
Responsable Vénétis Loire Atlantique
c.oger@venetis.fr
06 20 20 60 20

Juliette Mucchielli
Directrice Générale Vénétis
j.mucchielli@venetis.fr
06 73 08 40 56